physique n'était pas proportionnée à la tâche que je me suis imposée, celle d'expliquer les points sur lesquels mes collègues ne se sont pas spécialement étendus. Voici en deux mots notre position: nous sommes engagés sur l'honneur et la bonne foi vis-à-vis de quatre de nos sœurs-colonies à exécuter le projet adopté ici dans la dernière semaine d'octobre. Nous sommes engagés, d'après la première résolution de l'adresse, à soumettre ce projet à Sa Majesté afin qu'il lui plaise ordonner qu'une loi soit passée à cet effet. Nous nous adresserons au gouvernement impérial pour lui demander notre charte fondamentale. Nous espérons que cette charte qui ne pourra être amendée que par les autorités compétentes sera la base permanente de notre futur gouvernement. Les deux éléments principaux que tout le monde cherche à obtenir dans un gouvernement libéral, sont la liberté et la permanence. Jusqu'à présent nous avons eu assez de liberté, trop peut-être, mais enfin, nous en avons eu à cœur-joie. Il n'y a pas sur terre de peuple plus libre que les habitants de ces colonies. Mais ce qui nous manque c'est le sentiment de soumission à la loi ; il nous faut une haute autorité centrale et la vertu de l'obéissance qui nous dit de nous soumettre à la loi quand bien même la conscience y verrait du mal, et qui nous empêche de résister à la volonté du pays exprimée par l'autorité reconnue. Il nous faut et nous demandons pour ces provinces une grande démonstration d'autorité. Le défaut de la nouvelle constitution ne sera pas d'avoir des tendances trop conservatrices. Si tel est le cas aujourd'hui la baisse des idées politiques qui caractérise ce siècle démocratique serait une garantie d'un prompt amendement. Tel est le principe qui fera la force de cette constitution et doit lui assurer l'appui de toutes les colonies et l'approbation chaleureuse des autorités impériales. Nous n'avons ici aucune tradition à vénérer. Nous n'avons point d'aristocratie consacrée par le temps ou les hauts faits. Ici tout homme est le premier colon du sol ou le descendant à une on deux générations près du premier colon : nous n'avons pas de monument évoquant d'anciens souvenirs. Nous n'avons ici aucune de ces légendes populaires qui, dans d'autres pays, ont une grande influence sur le gouvernement; ici enfin chaque homme est le fils de ses œuvres. (Ecoutes ! écoutes !) Nous n'avons ici_auoune de ces influences qui ailleurs exercent sur le gouvernement le même effet que l

l'atmosphère invisible sur la vie animale et végétale. Nous sommes dans un pays nouveau—ou tout homme a l'ambition d'arriver parce que les castes et les systèmes n'ont pas eu le temps de prendre racine. Nous n'avons ici d'autre aristogratie que celle de la vertu et du talent, seule véritable aristocratie comme l'indique le sens même du mot (Ecoutez! écoutez!) Il y a dans les colonics des hommes remarquables et qu'on pourrait comparer avantageusement à ceux des autres pays. Je serais donc heureux de voir une délégation de notre aristocratie canadienne et acadienne porter au pied du trône le projet actuel pour y solliciter la sanction royale qui mettrait ainsi le sceau à une œuvre que personne n'a cherché à nons imposer, qui est le fruit de nos travaux, en un mot l'œuvre de notre intelligence et de notre libre volonté. Je voudrais voir nos hommes les plus distingués se transporter devant le parlement impérial pour y plaider la cause de notre confédération, et faire entendre ces paroles à notre Gracieuse Souveraine.-" Sous votre auguste règne on nous a accordé le gouvernement responsable. Nous vivons sous ce régime depuis près d'un quart de siècle; durant cette période nous avons doublé notre population et quadruplé nos ressources commerciales. Les petites colonies que vos ancètres pouvaient à peine distinguer sur la carte, sont devenues de grands centres. Un grand danger nous menace, l'horizon politique est chargé de nuages, l'orage peut éclater d'un moment à l'autre, nos propres forces nous laissent à la merci de nos adversaires, -néanmoius nous lutterons avec courage et loyauté, mais il nous faut le temps de grandir, de développer nos vastes ressources, d'augmenter encore notre population. Nous, vos sujets de l'Amérique Britannique du Nord, voulons nous unir pour augmenter nos forces. Vous nous avez donné la liberté, donnez nous l'union qui assurera à jamais cette liberté. constitution que dans votre sagesse, aidée des avis de votre parlement. vous voudres bien nous accorder, nous la respecterons aussi longtemps qu'il plaira à votre majesté et à vos successeurs de maintenir l'union de la Grande-Bretagne et de ses colonies". (Applaudissements).

L'Hon. Proc.-Gén. MACDONALD propose que les débats soient ajournés à jeudi, le 18 du courant, et qu'ils soient alors le premier ordre du jour après sept heures et

demie.